

Pétition pour la scolarisation des enfants en maternelle en Bretagne

à l'appel du Collectif Bretagne « Maternelle en danger »

Les signataires ci-dessous, élus, parents, enseignants, citoyens, regrettent la décision prise par le rectorat de l'Académie de Rennes de restreindre l'accueil des enfants de deux ans dans les écoles publiques. Ils déplorent aussi que cette décision ait été prise sans aucune concertation avec les collectivités territoriales.

Ils considèrent que la scolarisation des enfants de deux ans fait partie intégrante de l'histoire scolaire de l'Académie. Elle a des conséquences très positives sur les performances scolaires futures des jeunes Bretons. Ils rappellent que cette scolarisation répond à une véritable attente sociale des familles que les collectivités territoriales ont toujours accompagnée en construisant ou rénovant les locaux scolaires et en engageant les personnels territoriaux indispensables au bon fonctionnement des classes et à l'accueil des élèves.

Ils demandent au Recteur de revenir sur sa décision afin d'accompagner l'attente scolaire des familles et l'investissement des collectivités territoriales ".

nom	prénom	école - commune	signature

Pétition à renvoyer à : Collectif "défense des services publics" – Mairie de Rostrenen – cité administrative – 6 rue Joseph Pennec – 22110 Rostrenen

ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

(pøtition maternelle Bretagne)
/Title
(
/Subject
(D:20070104235809)
/ModDate
(
/Keywords
(PDFCreator Version 0.8.0)
/Creator
(D:20070104235809)
/CreationDate
(Administrateur)
/Author
-mark-